

# « Les ARS, de véritables monstres froids »

Le député du Bas-Rhin **Patrick Hetzel (LR)** est cosignataire d'une proposition de loi visant à mieux impliquer les députés dans les organisations locales de santé. A terme, il souhaite une grande réforme de la santé en France, avec notamment une prise de décision plus proche du terrain.

● **Patrick Hetzel, vous tirez quels enseignements de la récente gestion de crises sanitaire ?**

○ **Patrick Hetzel :** On a constaté que les agences régionales de santé ne fonctionnaient pas et ce pour deux raisons de natures très différentes. La première raison est que les agences ne sont pas à la bonne maille. C'est le cas dans le Grand Est et il n'est pas besoin d'être grand clerc. Les agences régionales de santé ont succédé aux agences régionales d'hospitalisation et il y a un problème de taille. La deuxième raison est que les ARS sont devenues de véritables monstres froids. Elles sont extrêmement technocratiques et la santé est parmi les secteurs qu'on est en train de suradministrer. En comparant avec l'Allemagne, on constate que les dépenses de santé par habitant sont supérieures de 1 000 euros outre-Rhin, avec 5 400 euros contre 4 300 / 4 400 euros en France grâce à un PIB nettement plus important, mais surtout qu'il y a plus de personnes pour les soins et moins de personnel adminis-

tratif en Allemagne.

● **La comparaison France - Allemagne est cruelle pour les Alsaciens...**

○ Un autre problème que les Alsaciens ont découvert et que cette crise a révélé est le type d'organisation. Côté ARS, c'est un fonctionnaire nommé par Paris qui est directeur général tandis que dans le Bade-Wurtemberg, son équivalent est le ministre de la santé du Land, un élu donc. Les Allemands ont réagi de manière très proche du terrain tandis qu'à la tête de l'ARS on a un fonctionnaire avec un mode de raisonnement qui n'est pas le même. Un ministre est un vrai décideur alors qu'en France, c'est très vertical, avec un décideur localisé à Paris. A terme, il faudra faire une plus grande réforme de la santé mais dans un premier temps, impliquons davantage les politiques locaux, à commencer par les parlementaires.

● **Que proposez-vous dans votre proposition de loi ?**

○ Les députés sont souvent interpellés sur la politique publique de santé sans pour autant être associés à la gouvernance des



FREDERIC MAIGROT/LA.M.I.

établissements et des réseaux de santé de leur circonscription. Une loi organique de février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député, a de facto exclu les députés de cette possibilité en supprimant les députés-maires. La crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui montre les limites de cette non-implication. C'est pourquoi la proposition de loi propose que les députés soient invités au conseil de surveillance des centres hospitaliers ayant leur siège dans leur circonscription, quitte à ce que ce soit sans voix délibérative, et que les députés soient invités avec voix consultative aux réunions statutaires des réseaux de santé, et non uniquement au comité départemental ou territorial du schéma des soins de proximité. Les députés sont des élus nationaux et un élu local ne pèse pas pareil.

● **Vous dites qu'il faut faire une grande réforme de la santé. Faut-il calquer l'organisation sur le périmètre de la Collectivité Européenne d'Alsace par exemple ?**

○ Il faut repenser le système, le débureaucratiser. Et faire en sorte que l'argent aille là où il doit aller. Si vous confiez la santé à un responsable budgétaire, il fera du budgétaire. La pandémie a fortement révélé la crise et je rends hommage au personnel soignant. L'ARS doit être à l'échelle de la CEA et parmi les leçons à retenir de cette crise, une leçon est qu'on ne peut pas continuer comme cela.

**Propos recueillis par Joël Hoffstetter**

**17 mai 2020**